

INVITATION A LA REUNION DE SECTEUR

Mardi 14 janvier 2025 à 17 h 30
Salle des Fêtes à GAURIAGUET

Cher(e) Collègue,

Nous vous invitons à participer à la réunion d'information du Syndicat Viticole des Bordeaux-Bordeaux Supérieur en présence de **Stéphane GABARD**, *Président du Syndicat* accompagné d'Administrateurs et de permanents de différents organismes girondins.

L'ordre du jour sera le suivant :

- **Partie 1 : Où en est-on ?**
 - Situation macro-économique
 - Commercialisation des vins de Bordeaux et de nos AOC
 - Potentiel de production
- **Partie 2 : Qu'est ce qui a été mis en place et ce qu'il reste à faire/obtenir ?**
 - Bilan des mesures de crise
 - Point Egalim et organisation de producteurs
 - Bilan arrachage et vignes en friche
 - Simplification
 - Projet Claret
 - Bilan promotion 2024
- **Elections pour les secteurs de St Ciers sur Gironde et St Savin de Blaye, Elections partielles pour les secteurs de Blaye et Bourg sur Gironde**
- **Partie 3 : Quel avenir pour notre filière et nos AOC ?**
 - Enjeux et perspectives
 - Avenir de votre Syndicat

Rappel : pour les secteurs en élection, nous attirons particulièrement votre attention sur les modalités de dépôt des candidatures mentionnées ci-après.

Je vous demande également si vous ne pouvez pas assister à la réunion de renvoyer sans faute votre pouvoir au collègue de votre choix ou à Planète Bordeaux.

Ces réunions sont pour vous, venez nombreux pour enrichir nos échanges.

Nous vous invitons à apporter une bouteille de votre production pour la déguster lors de l'encas convivial qui clôturera cette rencontre.

Croyez, Cher(e) Collègue, en l'expression de nos meilleures salutations.

Vos Responsables de secteur

DEPOT DES CANDIDATURES

Envoyez la candidature au moins 15 jours francs par mail : contact@planete-bordeaux.fr ou par courrier.

La lettre de motivation doit comprendre les informations suivantes : Nom, prénom, adresse postale, téléphone, mail, numéro de CVI, SIRET, date de naissance.

Merci de retourner la charte du délégué datée et signée.

Vous recevrez confirmation de la validité de votre candidature.

SEUL 1 POSTE EST A POURVOIR

Lors des élections en 2022, il y avait 2 postes à pourvoir et seulement 1 candidat, nous proposons des élections partielles cette année pour le poste vacant.

Pour les élections partielles, UNIQUEMENT les nouvelles candidatures doivent être envoyées. (voir plus haut pour le dépôt des candidatures)

Statuts du Syndicat des AOC Bordeaux et Bordeaux Supérieur (Article 8)

« Toutes les candidatures à l'élection de délégués doivent être déposées au minimum 15 jours francs avant la tenue de l'Assemblée Générale de secteur sous la forme d'une lettre adressée au Syndicat par courrier postal ou mail. Passé ce délai, la liste des candidatures est définitivement close.

L'ODG accuse réception des candidatures au plus tard le jour de la clôture.

En cas de candidature, les délégués ne doivent pas, à la date de l'Assemblée de secteur électorale, avoir 65 ans révolus ».

ELECTION DU SECTEUR de BLAYE

1 délégué actuel

LAPEYRERE Freddy-Alexandre	BERSON	06 61 44 42 74	lapeyrere.freddy@sfr.fr
----------------------------	--------	----------------	--

Planète Bordeaux

Syndicat des Bordeaux et Bordeaux Supérieur

1 route de Pasquina – 33750 BEYCHAC ET CAILLAU – Tél : 05 57 97 19 20

NOM (facultatif) :Prénom :
Adresse :

QUESTIONS QUE VOUS SOUHAITEZ TRAITER LORS DES DEBATS

.....
.....
.....
.....

SECTEUR de BLAYE

✂ -----

POUVOIR

Je soussigné :

Numéro de CVI :

Agissant en qualité d'adhérent du Syndicat Viticole Régional donne **POUVOIR** à :

.....

pour voter et élire les Délégués du secteur de **BLAYE**.

FAIT A :

LE :

SIGNATURE :

A retourner à Planète Bordeaux ou à transmettre à un de vos collègues.

Planète Bordeaux

Syndicat des Bordeaux et Bordeaux Supérieur

1 route de Pasquina – 33750 BEYCHAC ET CAILLAU – Tél : 05 57 97 19 20